

CANADA
 Province de Québec
 Commission scolaire
 Hauts-Bois-de-l'Outaouais
 Maniwaki

Assemblée ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 8 mai 2001 à 19h au 185, de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque, Linda Lefebvre et Line Renaud ainsi que messieurs Guy Éthier, Paul Liberty et Daniel Moreau tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux commissaire représentant les parents.

Absences motivées : Mesdames Pierrette Guertin, Nicole Miller Potvin, Denise Miron Marion ainsi que Monsieur Charles Langevin et Brian Boisvert.

Absences non-motivées : Messieurs Stephen Ryan et Guy Lesage

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier, Directeur général et responsable des services informatiques

M. Mario Auclair, Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général.

Le président M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2001-CC-064 Ordre du jour

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, que l'ordre du jour présenté soit accepté

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Parole au public
- 3- Adoption du plan d'effectifs, CSN 2001-2002
- 4- Présentation des orientations contenues au plan d'effectifs : PNE 2001-2002
- 5- Liste des besoins et surplus par champ et par école (document remis sur place)
- 6- Nomination à la direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 7- Nomination à la direction adjointe de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 8- Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2001-2002 – projet (Dépôt sur place)

(SUITE RÉOLUTION 2001-CC-064)

- 9- Autres :
Aucun point
10- Levée de l'assemblée

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 mai 2001 à Maniwaki

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-065

**Adoption du plan d'effectifs général,
soutien CSN 2001-2002**

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'adopter le plan d'effectifs général des employées et employés de soutien CSN tel que présenté par M. Mario Auclair, directeur des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4- Présentation des orientations contenues au plan d'effectifs : PNE 2001-2002

M. Auclair présente les orientations contenues au plan d'effectifs du personnel professionnel. M. Auclair ajoute des informations qui facilitent la compréhension.

- 5- Liste des besoins et surplus par champ et par école (document remis sur place)

M. Auclair présente les deux documents remis qui dressent le portrait de la situation des besoins et surplus par champ et par école. M. Auclair répond aux questions des membres du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 2001-CC-066

**Nomination à la direction de
l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT,

- La politique de dotation en personnel;
- La politique de gestion des directions d'établissement;
- La recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre de nommer Madame Manon Laplante Lauriault à titre de directrice de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Madame Laplante Lauriault entrera en fonction le 6 juin 2001 et sera soumise à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 8 mai 2001

RÉSOLUTION 2001-CC-067

Nomination d'un directeur adjoint à l'école secondaire la Cité Étudiante de la Haute-Gatineau.

CONSIDÉRANT,

- La politique de dotation en personnel;
- La politique de gestion des directions d'établissement;
- La recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer M. Richard Leblanc à titre de directeur adjoint à l'école secondaire la Cité Étudiante de la Haute-Gatineau. Monsieur Leblanc entrera en fonction le 1^{er} juillet 2001 et sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2001-2002 – projet (Dépôt sur place)

M. Pelletier présente les échéanciers qui permettront la réalisation du cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources

RÉSOLUTION 2001-CC-068

Levée de l'assemblée

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président